

SEMESTRE 5

Compétences linguistiques et transversales 5

-Anglais (2 ECTS)
-Informatique spécifique : TICE de gestion et communication (2 ECTS)
-Initiation professionnelle : le contexte d'exercice (2 ECTS)

Compétences préprofessionnelles 6 EM

-Apprentissages moteurs (2 ECTS)
-Croissance, physiologie, développement, APS et apprentissage moteurs (2 ECTS)
-Pathologies chez l'enfant et l'adolescent (2 ECTS)
-Histoire de l'EPS et du sport (partie 1) - méthodologie E1 : thématiques (3 ECTS)
-Thématiques Ecrit 2 - méthodologie E2 (partie 1) (3 ECTS)

Compétences préprofessionnelles 7 EM

-Gymnastique - acrosport (2 ECTS)
-Au choix : boxe française ou lutte/judo (2 ECTS)
-Athlétisme (2 ECTS)
-1 sport Collectif (2 ECTS)
-Option APSA : renforcement théorique et pratique (2 ECTS)
-Connaissance du public et intervention + L'enseignant d'EPS en situation : étude de cas (TD) (2 ECTS)
-Préparation au stage : mise en stage et dossier de stage / stage

SEMESTRE 6

Compétences linguistiques et transversales 6

-Anglais (spécifique parcours) (2 ECTS)
-Informatique spécifique : TICE pour faciliter les apprentissages (2 ECTS)
-Initiation à la recherche (2 ECTS)

Compétences préprofessionnelles 8 EM

-Histoire de l'EPS et du sport (partie 2) - méthodologie E1 : thématiques (2 ECTS)
-Thématiques Ecrit 2 - méthodologie E2 (partie 2) (2 ECTS)
-Méthodologie de l'oral professionnel et soutenance de stage (4 ECTS)
-Sociologie de l'éducation (2 ECTS)

Compétences préprofessionnelles 9 EM

-Danse ou Danse + cirque (2 ECTS)
-Natation (2 ECTS)
-Badminton ou tennis de table (2 ECTS)
-Pratiques d'entretien (CP5) : musculation - step - course longue (2 ECTS)
-APPN : Escalade ou CO (2 ECTS)
-Option APSA : renforcement théorique et pratique (2 ECTS)
-Stage (70h) : suivi de stage sur site (2 ECTS)

Contacts

Secrétariat STAPS :

sec3-staps.smbh@univ-paris13.fr

Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant)

Campus de Bobigny (Bât. de l'Illustration)

01 48 38 88 38

www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) :

Service Formation Tout au Long de la Vie

Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villetaneuse

01 49 40 37 64

vae-ftlv@univ-paris13.fr

vap-ftlv@univ-paris13.fr

Accès

► En voiture :

à partir de Paris :
Porte de la Villette > Route du Bourget (N2) jusqu'au fort d'Aubervilliers Puis D27 (à droite) direction « Faculté de médecine ».

► En transports en commun :

À partir de Paris :
• Métro Ligne 5 jusqu'au terminus Bobigny-Pablo Picasso puis Tramway 1 direction St-Denis jusqu'à l'arrêt Drancy Avenir.

• Métro Ligne 7 direction La Courneuve-8 mai 1945 jusqu'à l'arrêt Fort d'Aubervilliers puis Bus 134 ou Bus 234 ou Bus 248, arrêt Les Courtilières.

• Métro Ligne 7 jusqu'au terminus La Courneuve-8 mai 1945 puis Tramway 1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Drancy Avenir.



CAMPUS DE BOBIGNY

1, rue de Chablis - 93017 Bobigny Cedex



UFR SMBH

Santé, Médecine, Biologie Humaine

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE

CAMPUS
CONDORCET
PARIS - AUBERVILLIERS

A^SPC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

ETUDIER À L'USPN • ETUDIER À L'USPN •

Licence
STAPS

Parcours Éducation et Motricité (EM)

► FORMATION INITIALE

WWW.UNIV-SPN.FR



UFR SMBH

Santé, Médecine, Biologie Humaine

OBJECTIFS

Nos enjeux prioritaires au niveau licence sont :

- ▶ Répondre aux exigences d’insertion professionnelle avec l’acquisition des connaissances et compétences requises par les métiers de l’éducation par le sport
- ▶ Préparer une poursuite d’études en Master MEEF 2^e degré ou 1^{er} degré en priorité

Le programme d’enseignement vise les compétences suivantes :

- Enseigner les activités physiques, sportives et d’expression dans tout établissement ou structure à vocation éducative ;
- Conduire et animer des actions éducatives collectives visant la pratique de ces activités dans un but éducatif ;
- Exercer en autonomie une activité d’intervention en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers.

Ces compétences s’articulent autour de capacités :

- ▶ Concevoir des programmes d’intervention éducative par les APSA.
- ▶ Intervenir directement en face à face pédagogique.
- ▶ Mettre en œuvre et évaluer les projets pédagogiques et éducatifs.
- ▶ Communiquer, agir en responsabilité et maîtriser les problèmes éthiques de l’éducation.

Plus spécifiquement en licence EM, les objectifs de la formation visent l’acquisition de :

- Compétences linguistiques et transversales
- Compétences disciplinaires
- Compétences pré-professionnelles

POURSUITE D’ÉTUDES / MÉTIERS VISÉS

- ▶ Le titulaire de la licence STAPS Éducation Motricité peut être admis dans un autre parcours STAPS : en Licence APAS (Activité Physique Adaptée-Santé) ou ES (Entraînement Sportif) avec un système de passerelle entre les parcours.
- ▶ Le titulaire de la licence STAPS Éducation Motricité peut être admis dans un master : Métiers de l’Enseignement, et de l’Éducation (M2E) en particulier. D’autres mentions de master STAPS peuvent aussi être accessibles selon les critères de sélection des structures.

Le titulaire de la licence STAPS, spécialité Éducation et Motricité a vocation à enseigner les activités physiques, sportives et d’expression en milieux éducatifs et scolaires. Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants :

- Direction et/ou animation au sein de structures éducatives et sociales ou de loisirs sportifs dans le secteur public ou commercial
- Formateur au sein de Ministères ou Administrations ayant besoins de personnels compétents en EPS - Éducateur socio-sportif
- Professeur d’EPS sur concours
- Professeur des écoles sur concours
- Professeur d’EPS de la ville de Paris sur concours
- Éducateur et Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives dans services des sports des communes, des départements et des régions. Sur concours

ORGANISATION DE LA FORMATION PROGRAMME

La formation s’organise sur 3 années (L1, L2 et L3). La Licence se compose ainsi de six semestres. Un semestre représente 12 semaines de cours. Les enseignements sont assurés sous forme de CM (cours magistraux) et/ou de TD (Travaux dirigés avec présence obligatoire). Un semestre équivaut à minimum 250h de cours. Le travail personnel vient s’ajouter à ces heures.

Les différentes matières s’organisent autour de **COMPÉTENCES LINGUISTIQUES ET TRANSVERSALES** (enseignements linguistiques, méthodologiques), **de COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES** (enseignements scientifiques fondamentaux en sciences biologiques, sociales et humaines, enseignements technologiques, techniques, maîtrise des APSA, didactiques et pédagogiques) et de **COMPÉTENCES PRÉ-PRO-FESSIONNELLES** (enseignements scientifiques, technologiques, techniques à caractère pré professionnel). Les 3 blocs de compétences sont présents à chaque semestre sauf au dernier semestre où les compétences disciplinaires sont intégrées aux compétences pré professionnelles.

Une spécialisation progressive est mise en place : tronc commun en 1^{ère} année et spécialisation progressive à partir de la 2^e année (choix de 2 parcours au 1^{er} semestre, 1 parcours au 2^d). La 3^e année de licence est totalement spécifique au parcours EM (avec des passerelles possibles pour changer de parcours en 3^e année).

Un stage en établissement scolaire est obligatoire en 2^e année (24h minimum) et en 3^e année (70h minimum).

Le STAPS de Bobigny accompagne et facilite au mieux les études de ses sportifs de haut et bon niveau, ainsi que de ses étudiants salariés en leurs proposant des aménagements personnalisés ».

En 1^{ère} et 2^e année de licence, le STAPS de Bobigny propose son propre concours d’accès aux écoles de kinésithérapie partenaires. La voie de la LAS (Licence Accès Santé) n’est donc pas une obligation pour ce choix d’orientation (kinésithérapie uniquement).

Le STAPS de Bobigny propose en Licence EM une certification complémentaire au titre de « Maître Nageur Sauveteur » pour les étudiants volontaires et aptes (un niveau minimum de natation est requis).

CONDITIONS D’ADMISSION

Accès en L1 :

Titulaire du baccalauréat - Parcoursup

Accès en L2 :

Titulaire d’une L1 STAPS ou d’une autre L1 (sur dossier).

Accès par équivalence des acquis professionnels (VAP) ou par transfert.

Accès en L3 :

Titulaire d’une L2 STAPS ou d’une autre L2 (sur dossier).

Accès par équivalence des acquis professionnels (VAP) ou par transfert.

Pour plus d’informations

Vie étudiante, frais d’inscription :

www.univ-spn.fr/

LICENCE 01

SEMESTRE 1

Compétences linguistiques et transversales 1

- Expression écrite et orale (2 ECTS)
- Bases méthodologiques (1 ECTS)
- Bases scientifiques (1 ECTS)

Compétences disciplinaires 1 Initiation aux sciences du vivant

- Physiologie du corps humain et de l’exercice physique(1) (3 ECTS)
- Anatomie du geste sportif (3 ECTS)

Compétences disciplinaires 2 Initiation aux sciences humaines

- Psychologie cognitive (3 ECTS)
- Histoire du sport (2 ECTS)
- Sciences Humaines et sociales (2 ECTS)

Compétences disciplinaires 3 - Pratique des APSA

- Natation (2 ECTS)
- Rugby ou Football (2 ECTS)
- Badminton ou Tennis de table (2 ECTS)
- Athlétisme ou Gymnastique (2 ECTS)
- Spécialité sportive (S1 – Gr Impairs)

Compétences pré-professionnelles 1 Connaissance des métiers

- Métiers du sport – Projet professionnel (1 ECTS)
- Activité physique et santé (2 ECTS)
- Théorie de l’intervention (2 ECTS)

SEMESTRE 2

Compétences linguistiques et transversales 2

- Anglais (1 ECTS)
- Transition écologique (1 ECTS)
- Expression écrite et orale (1 ECTS)

Compétences disciplinaires 4 Approches fonctionnelles des sciences du vivant

- Physiologie du corps humain et de l’exercice physique (3 ECTS)
- Introduction à la Biomécanique du geste sportif (3 ECTS)

Compétences disciplinaires 5 Approches fonctionnelles des sciences humaines

- Sociologie du sport et du corps (3 ECTS)
- Psychologie sociale (3 ECTS)

Compétences disciplinaires 6-Pratique des APSA

- Boxe françaises ou Judo ou Lutte (2 ECTS)
- Handball ou Basketball (2 ECTS)
- Rugby ou Football (2 ECTS)
- Athlétisme ou Gymnastique (2 ECTS)
- Spécialité sportive (S2 – Gr Pairs) (2 ECTS)

Compétences pré-professionnelles 2 Connaissance des métiers

- Théorie de l’intervention (2 ECTS)
- L’EPS dans le système éducatif (1^{er} et 2nd degrés) (1 ECTS)
- Entraînement sportif (1 ECTS)
- Handicap, APS et société (1 ECTS)
- Stage*(animation sportive, observation et/ou intervention) : 20h

*Stage obligatoire pour valider le semestre (et l’année)

LICENCE 02

SEMESTRE 3

Compétences linguistiques et transversales 3

- Anglais (1 ECTS)
- Informatique : bureautique et EEO (1 ECTS)
- Transition écologique (1 ECTS)

Compétences disciplinaires 7 Déterminants scientifiques de la motricité

- Contrôle moteur et APSA (2 ECTS)
- Anatomie fonctionnelle (2 ECTS)
- Bio-énergétique, métabolisme et nutrition (2 ECTS)
- Psychologie du développement (2 ECTS)

Compétences disciplinaires 8 Pratique et Didactique des APSA

- Escalade (2 ECTS)
- Danse (2 ECTS)
- Musculature (2 ECTS)
- Spécialité sportive ou artistique : renforcement théorique et pratique (1 ECTS)

Compétences pré-professionnelles 3 transversales

- Prévention et APS (2 ECTS)
- Qualités, capacités physiques – condition physique et Les filières énergétiques (physio de l’entraînement) (2 ECTS)
- Démarches et techniques d’intervention (animation, initiation sportive, sport santé) (2 ECTS)

Compétences pré-professionnelles 4 EM

- Parcours P. EPS : apprentissages dans le contexte de l’EPS (3ECTS)
- Parcours P.EPS : Histoire de l’EP et du sport (3ECTS)
- Stage animation sportive, observation et/ou intervention : 20h

SEMESTRE 4

Compétences linguistiques et transversales 4

- Anglais (1 ECTS)
- Informatique : Bureautique (1 ECTS)

Compétences disciplinaires 9 Déterminants scientifiques de la motricité

- Contrôle moteur et APSA (2 ECTS)
- Psychologie de l’apprentissage (2 ECTS)
- Anatomie, physiologie et biomécaniques : analyses de pratiques (2 ECTS)
- Sociologie des APS et du corps (2 ECTS)

Compétences préprofessionnelles 5 EM

APSA et intervention

- Course d’orientation (1 ECTS)
- Volleyball (1 ECTS)
- Athlétisme ou Gymnastique ou Natation (1 ECTS)
- Spécialité sportive ou artistique APSA : renforcement théorique et pratique (2 ECTS)
- Pratiques d’intervention EM : analyse de pratiques et intervention (Oral disciplinaire concours) (3 ECTS)

Compétences pré-professionnelles 6 EM

- Parcours P.EPS : Histoire de l’EP et du sport, méthodologie E1 (3 ECTS)
- Parcours P.EPS : Thématiques et méthodologie E2 (3 ECTS)
- Parcours P.EPS : La leçon d’EPS, le métier d’enseignant, préparation stage et oral pro / stage (48h)
- Parcours SES : la séance d’APSA - Préparation stage (dossier et oral de stage) et oral de stage / stage (48h) (4 ECTS)
- Stage obligatoire pour valider le semestre (et l’année)